

La Petite Tunisie

Téléphone 15-92

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

Téléphone 15-92

ABONNEMENTS :

	Un An	Six Mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine...	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.....	12 »	7 »
Etranger.....	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

MARSEILLE.— 3, Rue Chevalier-Roze, 3.— MARSEILLE
TUNIS.— 2, Rue d'Italie et Hannon.— TUNIS.

INSERTIONS :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En écho, 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1 fr. 50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la lig. — Annonces diverses en 4me page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, 4, rue du Bausset et dans toutes les grandes agences : à Tunis, Paris, et Marseille, aux bureaux du journal.

LA PETITE TUNISIE paraîtra en France tant que le cautionnement antirépublicain sur la Presse sera maintenu en Tunisie

LE CAS DE M. GAUCKLER

ANTIQUAILLES et LAIDS ARTS (Par JAPHET)



— Oh ! les bonnes vaches à lait !

Le Bagne Tunisien !

Nous avons fini par avoir connaissance de l'excellent et remarquable rapport de M. Puech, le député de Paris d'avoir fait entendre un son de cloche qui a résonné assez fâcheusement aux oreilles de nos dirigeants et sonné le glas du protectorat.

Nous ne saurions trop féliciter le député du 3^e arrondissement de Paris d'avoir fait entendre un son de cloche qui a résonné assez fâcheusement aux oreilles de nos dirigeants et sonné le glas du protectorat.

Depuis trop longtemps, hélas, qu'on nous couvrait de fleurs, malgré nos protestations, nous finissions par succomber sous le poids d'une rhétorique de commande qu'il était temps d'arrêter.

La Tunisie a heureusement trouvé en M. Puech, le député qui a eu l'indépendance nécessaire pour faire connaître à la France, du haut de cette tribune, qu'on appelle la Chambre des députés, la situation de cette malheureuse Tunisie qui n'en peut plus sous les charges qui augmentent d'année en année pour donner à la France l'illusion d'un pays prospère.

Le rapport de M. Puech a étonné tout d'abord et fini par dessiller bien des yeux.

Nous le demandons à nos compatriotes de Tunisie, à ceux qui sont de bonne foi et non domestiqués, si la Tunisie, depuis quelques années, n'est pas le dernier des pays où la France ferait bien mieux de diriger ses criminels que de les transporter au loin, en Nouvelle Calédonie ou en Guyane ; ils n'y seraient certainement pas mieux que là-bas et le gouvernement économiserait des transports et des ravitaillements coûteux.

Si la Tunisie ploie sous le faix, c'est qu'elle est administrée par un ministère qui a voulu en faire une colonie d'exploitation et non de peuplement ; un ministère qui manque de compétence et auquel il faut, sans tarder, soustraire la sœur cadette de l'Algérie.

Ah ! comme M. Puech a eu raison de dire qu'il n'existait en Tunisie aucun organe réellement libre et susceptible de renseigner sur la vie publique et de dévoiler les ignominies qui sont journellement commises !

N'était-il pas dans le vrai en avançant qu'il n'y avait aucune assemblée délibérative pouvant imposer aux pouvoirs publics, ni presse indépendante au sens où en France on comprend ce mot !

D'abord, une presse indépendante peut-elle exister dans un pays où l'on exige le versement d'un cautionnement de six mille francs pour manifester son opinion ; où les tribunaux correctionnels, composés de magistrats amovibles, sont appelés à connaître des attaques dirigées contre les fonctionnaires concussionnaires et prévaricateurs ; où les jugements rendus par les dits tribunaux sont exécutoires dans la quinzaine, même par défaut, nonobstant opposition, appel ou recours en cassation ?

Allons donc !

Nous avons la prétention, à la Petite Tunisie, d'être plus indépendants que tous nos confrères réunis, nous savons, du reste, ce que cela nous vaut d'ennuis de toutes sortes par ordre supérieur, on nous comprendra, en Tunisie, sans mettre les points sur les I, eh ! bien, nous l'avons confessé, très sincèrement, nous avons reculé, au mois de septembre, d'accorder au nom du colonel Arousseau, l'épithète qui convenait à cet officier, parce que nous avions déjà senti pesamment la main lourde de la justice tunisienne pour un mot échappé à notre plume visant un de ses collègues.

Nous reconnaissons volontiers que notre tribunal, depuis qu'il est installé, dans un bâtiment neuf, a subi l'effet du changement de bâtisse, il s'est imprégné de bonnes paroles de son président.

Néanmoins, le mois de mai n'est pas si éloigné que ça pour avoir perdu le souvenir des poursuites qui nous furent intentées et des condamnations qui intervinrent sans nous donner le temps de respirer.

Aussi, remettons-nous sincèrement

M. le député Puech, dont nous donnons plus bas l'image, pour la graver dans le cœur de tous, d'avoir agi en bon français en faisant connaître la situation réelle et inquiétante de la Tunisie et en demandant son rattachement aux colonies qui, seules, peuvent la sauver de la catastrophe si elle demeure sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères.

LA PETITE TUNISIE.

Le colonel Arousseau s'est donné la mort dans des circonstances que nous qualifierons de mystérieuses, bien qu'on ait cherché à les expliquer tant bien que mal. Le suicide reste malgré tout entouré d'une obscurité que nous ne nous chargerons pas de dissiper ; les hypothèses, de la plus logique à la plus sangnue, courent à ce propos à Tunis et ailleurs.

Faisons-nous simplement l'écho de l'impression générale qui est que ce suicide a de singulières analogies avec celui du colonel Henry.

Quoiqu'il en soit, le colonel Arousseau est mort, paix à ses cendres !

Ce qui ne veut pas dire que l'affaire dont il fut le principal artisan doit être enterrée ; bien au contraire. Il y a des responsabilités civiles graves ; il ne s'agit pas de les éluder, ni d'en diminuer en rien l'importance, comme le prétend certain confrère dans ses litanies à l'eau de rose.

Avait-on, oui ou non, du vivant du lieutenant-colonel, appréché quatre cellules à la prison civile ? En ce cas, quels en devaient être les autres autres occupants de marque ? Et pourquoi, le colonel mort, ceux qui trempèrent à la sauce ne furent-ils plus inquiétés ?

La population honnête de Tunisie, troublée par les détails qu'on a bien voulu lui donner sur le scandale Arousseau, ne l'entendra pas de cette oreille.

Les communiqués officiels parlent d'officiers beylicaux, de commerçants qui auraient pris part aux malversations. Qu'attend-on pour les en châtier ?

Ah ! si la moindre antroche était commise par un des adversaires de la Résidence, oh ! alors, il eût su de quel bois se chauffe M. Pichon ! Pour une vétille, pour une peccadille les procès pleuvent dru, et cela n'est pas peu dire !

LA BANQUE DE L'ALGÉRIE EN TUNISIE

La Conférence Consultative a adopté, à l'unanimité, le remarquable rapport de M. Bertrand, secrétaire de la Chambre de Commerce de Tunis, relatif à l'installation, en Tunisie, d'une succursale de la Banque de l'Algérie.

Il y a plusieurs années que la colonie réclamait la création soit d'une banque d'Etat ou d'une succursale de la Banque de l'Algérie.

Le vote de la Conférence Consultative lui donne donc pleine et entière satisfaction.

Un des premiers résultats palpables de cette création, sera de diminuer le loyer de l'argent qui se paie relativement assez cher en Tunisie, sept pour cent, au moyenne, dans les grands établissements de crédit ; mais la venue de la Banque de l'Algérie ne sera un bien pour le pays qu'autant qu'elle agira avec prudence dans les ouvertures de crédits, afin de ne pas retomber dans les erreurs qui ont amené l'Algérie à deux doigts de la faillite et elle-même de sa perte.

Ces réserves faites, nous ne pouvons que souhaiter de voir bientôt la Banque de l'Algérie installée en Tunisie.

C'est le premier pas fait vers le rattachement de la Tunisie à l'Algérie, et il ne saurait nous déplaire, car on ne saurait rester en si bon chemin.

Après la banque, nous aurons autre chose.

Il fut un temps où l'auteur d'un pareil rapport préconisant l'installation d'une succursale de la Banque de l'Algérie en Tunisie aurait passé un quart d'heure.

On a raison de dire que tout vient à point à qui sait attendre.

Bravo, messieurs de la Conférence !



M. PUECH (Jean-Louis)
député radical-socialiste du 3^e arrondissement de Paris, rapporteur au budget tunisien.
Né à Carcenac (Aveyron), le 1er mai 1852. Avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien conseiller municipal. Elu député en 1898, réélu en 1902 contre M. Dausset, conseiller municipal nationaliste de Paris.

Le Cas de M. Gauckler

Ces jours-ci, du haut de la tribune, intervenant dans la discussion du budget, M. Gauthier de Clagny, député, dénonçait avec indignation le cas d'un professeur de Nancy — honoraire, sans doute, puisque jamais il ne mit les pieds à cette faculté — qui cumule ce titre avec celui de directeur des Antiquités et Beaux-Arts de la Régence de Tunis.

Ce professeur *in-partibus* toucherait, d'après l'honorable député, depuis longtemps des deux côtés ; en ce sens, qu'en dehors de dix à douze mille francs que lui valent ses attributions de directeur des Antiquités, M. Gauckler — car c'était lui que M. Gauthier de Clagny visait — encaisserait également son traitement pédagogique à Nancy, sur le vu d'une procuration de Tunis.

— Ce sont-là des procédés inadmissibles, a ajouté l'honorable député.

Si le fait est exact, ce serait pis qu'inadmissible, mais scandaleux.

Et le fait serait vrai, intégralement vrai, malgré les démentis du personnage visé, accueillis écossoisement dans les colonnes officielles des quotidiens locaux.

A la lecture des affirmations de M. Gauthier, nous n'en voulûmes, de prime abord, pas croire grand chose. Ce sont là des procédés qui ont cours quelquefois à la Chambre, commençons-nous par dire ; M. Gauthier a peut-être accueilli plus bénévolement qu'il ne convenait des racontars mensongers, et s'en est fait l'interprète à la tribune.

Mais, le doute ne persista pas longtemps en nous, et la conviction que pareille affirmation ne fut avancée que sur le vu de documents probants, nous incita à adresser à M. Gauthier la dépêche suivante :

Gauthier, député, 25, rue Tronchet, Paris.

Gauckler fait démentir toucher Nancy-Tunis. Maintenez-vous ?

Petite Tunisie.

Nous ne nous trompons pas, car la réponse ne tarda pas à venir, en un télégramme conçu en ces termes :

Paris, n° 96.318. Mots 16. Dépôt le 2 à 6 heures du soir.

« Petite Tunisie ». Tunis.

Lisez rapport Cour des comptes sur budget 1900, page 49.

Gauthier de Clagny.

Ainsi donc, rien n'était avancé sans fondement ! Et les démentis de M. Gauckler croulaient d'eux-mêmes lamentablement, devant la confirmation de M. Gauthier.

Ah ! par exemple, celle-là est un peu forte ! Et, à notre avis, une enquête sérieuse et sérieuse ne saurait souffrir le moindre retard.

On doit tirer tout cela au clair et s'assurer immédiatement si M. Gauckler, grassement appointé par le gouvernement tunisien pour diriger un service d'une utilité contestable, est aussi payé par la Faculté de Nancy, où il ne parut jamais.

Et s'il s'avère que cet état de choses depuis longtemps existe, on ne doit pas hésiter à faire rendre gorge à celui qui bénéficiait de toutes les sommes qu'il aurait indûment perçues, et même à prendre des mesures autrement sérieuses à son égard.

NOS ÉCHOS

L'horaire d'hiver sur les lignes Tunisiennes sera mis en vigueur à partir du 15 décembre prochain.

On ne relève aucun changement sur les lignes à voie étroite.

Les trains d'Algérie seront munis d'un wagon-restaurant entre Ghardimaou et Tunis, ce qui permet de gagner 20 minutes sur l'arrêt de Gonkel Arba, où avaient lieu les déjeuners et dîners.

Par décision du conseil d'administration du Comptoir National d'Escompte de Paris, M. Gauran, co-directeur des agences de Tunisie est nommé directeur à Tanger.

Les nombreux amis que M. Gauran compte à Tunis ressentiront vivement son départ, et nous nous associons à ceux qui lui exprimeront des regrets et des félicitations, car il est appelé à ce nouveau poste avec un avancement mérité.

Nous lisons dans le *Pèlerin*, qui se publie à Moulins, et qui est des innombrables follicules de frocards :

Un prêtre de Pithiviers a dit ceci à ses élèves du catéchisme :

« Qu'est-ce, en somme, que le Drapeau, sinon trois morceaux de chiffon au bout d'un manche à balai, une loque qui ne ressemble à rien ? Au contraire, la Croix a, par elle-même, une haute signification : c'est un emblème... »

Ah ça ! mais, est-ce que le monde est renversé ? L'antimilitarisme des prêtres est d'une belle envergure. Nous n'avons qu'à marquer les coups, en souhaitant que ce duel continue entre le sabre et le goupillon.

Si un libre-penseur, pourtant, se permettait de dire que le drapeau français est une loque, il saurait ce qu'il en coûte d'insulter l'emblème de la patrie. Il aurait à ses trousses toute la meute nationaliste.

Parions que, du moment que c'est un prêtre qui outrage les trois couleurs, aucun *patriotard* n'osera protester !

Une réunion de la *Société pour la défense du Commerce et de l'Industrie*, comprenant environ une centaine de membres, a eu lieu, samedi dernier, à la *Brasserie Maxéville* à Tunis.

Elle avait pour but d'appeler l'attention du Gouvernement sur la situation désastreuse faite au commerce local par l'exploitation des jeux du Casino municipal dont la clientèle se recrute exclusivement parmi la population sédentaire.

Nous ne voyons plus, aujourd'hui, le remède à employer puisque, l'hiver dernier, le Gouvernement s'est hermétiquement bouché les oreilles pour ne pas entendre les doléances que nous faisons entendre au nom des commerçants et qu'il a laissé échapper la perche que nous lui tendions.

Il faut prendre son mal en patience et attendre les résultats.

Actuellement **GRANDE MISE EN VENTE** des nombreuses Occasions de la Saison

Tant pis pour ceux qui succomberont en route.
Rien n'est plus ennuyant, pour quelqu'un arrivant de France, que de voir refuser par les Administrations françaises, la monnaie de la métropole.
Ceci est arrivé à un de nos amis qui en débarquant vint à la poste expédier une lettre pour l'Intérieur et qui s'est vu dans l'obligation de changer un billet de cinquante francs pour payer quoi... un timbre de dix centimes.
Nous nous demandons si nous sommes ou non en pays protégé par la France ? Si oui, qu'on donne des ordres pour l'acceptation de la monnaie française dans toutes les administrations.

On nous prie de demander à la direction du Casino municipal de Tunis, de vouloir bien obliger les clients ou spectateurs de la salle des jeux de baccara de se *déchaapeuter* dans la dite salle.
Cela jette un assez mauvais vernis sur l'établissement, de voir tout ce monde avec le chapeau sur la tête.

Le dernier déjeuner de l'Association des journalistes coloniaux, donné sous la présidence de l'explorateur M. G. Bonvalot, député de Paris, était particulièrement brillant.
La salle des fêtes du *Café Cardinal* ou avait été décorée pour l'occasion d'un coup d'œil magnifique.
Tous nos confrères de l'Association présents à Paris et de nombreuses personnalités du monde colonial, s'étaient donné rendez-vous à ce déjeuner amical qui sera suivi de plusieurs autres.

Une information, répandue ces jours derniers dans la presse tunisienne, donnait comme probable un prochain échange de visites entre MM. Jonnard et Pichon.

En ce qui concerne le Gouverneur de l'Algérie, un journal d'Alger se dit autorisé à dire que l'éventualité de ce déplacement n'a pas été envisagée.

Sur un ordre du parquet de Tunis, on a procédé, samedi soir, dans cette ville, à l'arrestation d'un commerçant italien, inculpé de banqueroute frauduleuse qui se disposait à prendre le paquebot d'Italie en laissant un pouf assez important.

Mais l'arrivée de la police est venue déjouer ce beau projet.
Le bruit circule qu'une banque de la place boirait un assez gros bouillon dans cette déconfiture. Ce serait point béni.

M. le directeur général des Travaux publics, a fait une déclaration, au cours de la *Conférence Consultative* qui mérite de retenir l'attention publique :
L'honorable directeur a dit qu'au début de l'organisation des Travaux publics on avait engagé un peu tous ceux qui se présentaient et on leur a donné le nom d'agents temporaires...

Ceci nous explique pourquoi dans cette administration, comme d'autres au reste, figurent quelques spécimens aux antécédents douteux.
Mais à tout péché miséricorde, n'est-ce pas ? Ils sont bien assez bons pour la Tunisie.

Plusieurs pharmaciens français — et diplômés par dessus le marché — se plaignent assez vivement de certaines administrations qui se servent dans des officines non seulement étrangères, mais encore dont les propriétaires sont simplement tolérés !

Il paraît même que beaucoup de gros fonctionnaires donnent la préférence à ces étrangers et même, le croirait-on, la Résidence générale !
Nous avons peine à croire à la légitimité de la réclamation qui nous est adressée.

Le rapport de M. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales sur les annuités et les garanties d'intérêt du réseau ferré, contient un chapitre consacré aux lignes algériennes.

M. Bourrat constate que les lignes concédées au P. L. M. sont les plus productives et que la situation du Bône-Guelma est particulièrement désastreuse pour l'Etat.

M. Bourrat n'oublie de mentionner qu'une chose : c'est que le P. L. M. traverse les régions les meilleures et les plus peuplées, et par conséquent les plus prospères de l'Algérie, tandis que le Bône-Guelma parcourt des régions généralement peu productives et surtout assez désertes, deux choses qui ne peuvent contribuer à lui donner un important trafic.

La *Dépêche* a relevé, comme il convenait, l'incorrection de langage du pé-

re Aubry, vis-à-vis de notre ami M. Gaston Thomson, député de Bône. La leçon a servi. Mais nous nous demandons pourquoi cet ancien mariste git toujours à l'école Sainte-Marie et ce qu'il fiche là. On nous assure même que sous le couvert du *S^r Rossignol*, c'est lui le véritable directeur de cette école dite libre.

Nous prions qui de droit de vouloir s'informer de l'exactitude de l'information qui nous a été fournie et en cas d'exactitude d'y mettre fin.
Au moment de fermer notre courrier on nous apprend que M. Rossignol et ses adjoints ont été convoqués par M. le juge d'instruction Baldy.

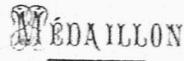
Après le *Réveil Soisannais*, le journal *l'Action* vient à son tour, de rétracter l'article qu'il avait consacré, il y a quelques mois, au président de la Chambre d'Agriculture de Tunis, à propos de sa décoration de chevalier de la Légion d'honneur.
Mais il l'a fait dans des termes qui ont contristé tous les amis qu'il avait en Tunisie.
M. de Carnières doit jubiler.

L'Amnistie au Sénat

La *Commission d'amnistie, présidée par M. Chantagrel, sénateur du Puy-de-Dôme, a adopté en principe la proposition de M. Paul Consors et Guichier de Clagny, votée par la Chambre le 3 juillet, qui étend l'amnistie aux délits de presse, de réunion, d'association, aux délits de pêche, de chasse et aux délinquants insoumis. Un projet de gouvernement, déjà approuvé précédemment par la commission, ne visait que les juifs de grève.*
Le ministre de la justice a été entendu par la commission, laquelle compte faire voter les deux projets avant les vacances de la fin de l'année.

Nouvelle à la Main

Un joueur qui trichait a été expulsé d'un cercle européen.
— J'espère, dit quelqu'un, qu'il ne remetra plus les pieds au jeu.
— Oh ! les pieds, ça nous est égal, pourvu qu'il n'y remette pas les mains !



LA LAME ÉBRÉCHÉE

La toute mignonne Mme Leniquel est une femme très malheureuse. Jugez-en plutôt, et plaignez ses peines.
Mariée depuis un nombre infime d'années, la jeune épouse avait vu une maussade lune rousse succéder à une éphémère lune de miel.
M. Leniquel insensible aux appas de sa charmante femme, la délaissait effrontément, l'indigne singe ! encore si c'était pour d'autres représentants du faible sexe, passe ! Mais l'affreux infidèle ne déserte le toit conjugal que pour le tapis vert du bac !
Et vous concevez que entre les charmes attrayants d'une gente moitié et l'abatage de neufs problématiques, cet idiot de Leniquel aurait dû mieux fixer son choix ! Mais voilà, de mystérieuses raisons devaient guider ce malotru dans ses errements.

Pendant ce temps, sa pauvre épouse se morfond des journées entières dans son appartement plus désert que le royaume de S. M Jacques I^{er}, partageant son ennui éternel entre la lecture, les grands magasins et la visite des « bonnes amies ».
C'est justement une de ces « chères dames », qui s'en vient rompre la monotonie des loisirs de Mme Leniquel.
— Bonjour, ma chère, c'est moi qui vient te demander une tasse de thé. Dieu ! quel air morose ! c'est à croire, vraiment, que la pire des catastrophes t'accabte à jet continu le moral !
— Oh ! bonne Jeanne, ne fais pas attention, c'est toujours la même chose...
— La même chose... quoi ? Ta dernière robe satin grenat te messierait-elle ? Ta jolie toque...
— Laisse donc, ce n'est pas ces chiffonneries là qui... Si j'ai l'air chagrin à faire pleurer une momie, c'est encore Jean qui en est la cause !
— Encore Leniquel ! il ne se corrigera donc jamais ce bougre ? Encore à taillader votre contrat de coups de canif ?
— Tu me fais rire, en vérité ! Lui, taillader le contrat ? Il le voudrait qu'il ne le pourrait pas, le pauvre cher homme ! Avec quoi le ferait-il, depuis si longtemps que son canif ébréché lui défend tout usage !...
... Et prenant à témoin sa vieille gouvernante qui entrerait servir le thé :
— N'est-ce pas, mère Docu, que le canif de ce pauvre Leniquel ne vaut plus rien ?
— Ah ! pour ça, jarnididid, ma pauvre Jeanne, v'z'avez fichtre raison, il l'a si tellement aiguisé, que la lame ne compte plus !
Alors, riant aux éclats, la visiteuse conseilla :
— Mais alors, à ce compte-là, le remède est des plus simples : fais comme moi, prends un canif de rechange !...
Jacques CŒUR.

UN BANQUET

Le Syndicat de la Presse hebdomadaire Marseillaise, célébrait, ces jours derniers, en un banquet amical, le 11^e anniversaire de sa fondation.

Sur la fin de la réunion, plusieurs de nos confrères phocéens, ainsi que M. le colonel Camper et M. Dubs, directeur des Tramways, ont tenu les assistants sous le charme de leur spirituelle parole.

Ce fut ensuite au tour de M. Billiotet de dire une impeccable poésie de circonstance.

Puis, M. Biéchy, le sympathique directeur de *l'Express*, s'exprima en ces termes :

Messieurs et chers confrères,
Laissez-moi user des prérogatives qui me sont accordées ce soir, par notre excellent président, M. Hugues, pour vous exprimer toute ma pensée avec la franchise et l'indépendance que vous me connaissez.

Notre syndicat s'est constitué dans un but de prévoyance sociale d'une part, et pour créer et raffermir ce bon esprit de camaraderie, si nécessaire aux journalistes et écrivains.

Est-ce donc impossible d'atteindre un semblable but ?
Et que faut-il, sinon l'esprit de tolérance, de loyauté et un peu de bonne foi ?
Les éléments qui composent un Syndicat tel que le nôtre, sont constitués de différentes opinions politiques, scientifiques ou littéraires, souvent contradictoires, et chacune d'elles doit pouvoir trouver la liberté absolue pour la discussion, liberté sans laquelle il n'y a point de vérité.

On s'est souvent récrié contre les excès de plume, et certains législateurs d'un esprit rétrograde, ont estimé qu'il fallait apporter une répression énergique contre tout ce qui n'était pas d'usage parlementaire.

On a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant à rendre justiciable de la correctionnelle, les confrères qui ont l'audace d'attaquer et d'outrager les fonctionnaires publics et la magistrature, il n'y a pas jusqu'aux potentats de la finance qui n'aient essayé de faire voter une loi scélérate applicable aux écrivains.

Les auteurs se sont placés à un point de vue particulier et personnel, celui qui fait créer ou pousser ce que l'on appelle vulgairement les *jeuilles de choux*.

Mais à côté de cet acte isolé, personnel et intéressé, il y a la société qui veut savoir, qui veut comprendre, qui veut juger. Sans cette petite presse périodique, que très souvent l'on voudrait voir à tous les diables, elle ne saurait rien, elle ne comprendrait pas les mystères de la grande presse, sa sœur aînée, la société ne pourrait juger ; elle vivrait dans l'ignorance des crimes et des délits de justice ; elle subirait tous les abus de pouvoirs.

La petite presse est donc l'avant-garde de la justice, elle est le précurseur de la liberté, elle est la source de la vérité.

Et c'est parce qu'elle accomplit ce devoir de saine justice et de vérité, que beaucoup de gens voudraient la voir bâillonnée ou prisonnière des pouvoirs publics, pour jeter un voile sur les ignominies du siècle.

Si la presse hebdomadaire jette sa lumière et la vérité, elle fait aussi germer les grandes idées scientifiques ; elle réprime les iniquités.

Certes, elle n'a pas une légion de gardes-chiourmes pour maintenir les mal-faiteurs ; son tribunal, c'est l'opinion publique avec ses terribles sentences.

Si nous jetons un regard, maintenant, vers les régions africaines, nous y trouvons une colonie où la liberté d'écrire et de penser se manifeste sans crainte, cette colonie, c'est l'Algérie. Mais à côté d'elle, il y a sa sœur cadette, la Tunisie, où cette même liberté est entre les mains de bourreaux.

Là-bas, il faut payer cher le droit d'écrire, les riches seuls ont ce privilège.
Il faut un cautionnement. C'est un bailleur tenu par la bouche des écrivains, bailleur tenu par un fonctionnaire qui tremble devant l'indépendance des hommes libres, qui ne craignent pas les vérités.

Il ne serait que temps que partout où flotte le drapeau de la République, on puisse dire : *Vive la Liberté !*

Et c'est pour toutes ces raisons qui font la gloire de la République, que la liberté de la plume doit s'exercer avec la plus large tolérance, même parmi les épiciers regrattiers, qui pensent librement et qui acceptent comme juge ce grand tribunal qu'on appelle l'opinion publique.

Je suis donc très fier, mes chers confrères, d'être au milieu de vous et je vous prie de ne jamais oublier que tout être qui pense a le droit d'écrire et de manifester son opinion, ses connaissances ; elles sont respectables quand elles sont dites de bonne foi. La controverse est admise devant l'opinion publique qui est le grand juge, la petite presse n'offre aucun danger pour l'ordre moral, l'ordre public.

Aussi, mes chers confrères, que vous soyez épiciers regrattiers ou de simples écrivains, je vois en vous tous des émancipateurs du peuple, et quelles que soient vos opinions, je vois en vous d'excellents camarades et de bons confrères.

Je lève donc mon verre à la liberté de la presse, à notre Syndicat, à tous les écrivains, à tous les penseurs, à tous nos invités, et à vous, confrères présents et à venir, je bois aussi à l'émancipation intellectuelle de la République sociale.

La *Petite Tunisie*, qui fut toujours sur la brèche, qui ne manqua jamais d'être à l'avant-garde dans le combat pour les chères libertés ne peut laisser passer les éloquentes paroles de M. Biéchy sans en féliciter chaudement l'orateur.

Un exemple ne manquera pas d'être suivi. Il faut qu'un peu partout, en France, et à toute occasion, on dénonce ce qui se passe à deux pas de la métropole, dans cette Tunisie, où tout va à rebours, où l'on étrangle toute liberté, où un Résident à la seule étiquette républicaine maintient contre toute logique et contre toute justice, un décret infamant pour la presse.

Il viendra — peut-être — un moment, où M. Pichon et ses chefs hiérarchiques, émus de ce qu'un si révoltant état de choses soit connu peu à peu de tous les Français de France, y mettront un terme.
Sachons attendre.

LES TABLETTES D'EXÉCRATION

Mme la comtesse Lovatelli vient de publier une étude très documentée sur les tablettes magiques d'exécration découvertes en Tunisie dans les sarcophages antiques :

Plus l'homme se sent faible et désarmé contre le sort, plus il est disposé à chercher un secours auprès de puissances malaisantes plus fortes que ses oppresseurs. Le mysticisme a été certainement dans le monde antique le refuge de l'esclave, et depuis... privé de tout recours contre l'injustice de ses maîtres, il a surnoisement demandé aux esprits infernaux de le venger.

Selon une croyance alors répandue, les mânes d'un mort récemment décédé souhaitaient toujours d'emmener un compagnon pour charmer la route ténébreuse du royaume de Caron. Celui qui voulait se venger d'un ennemi, que ce fût son maître ou un autre, inscrivait sur une mince bande de plomb le nom de la personne qu'il désirait faire périr ; l'accompagnait d'une formule d'exécration, roulait la bande de plomb et la plaçait entre les mains du défunt, afin que celui-ci implorât lui-même les puissances infernales et obtint d'elles que la personne visée par le maléfice vint le rejoindre dans les régions souterraines.

De même, on a trouvé des formules dans lesquelles les cochers invoquent, en les désignant par leur nom, les puissances de l'enfer, et les implorent de faire échouer les champions de la partie adverse.

Et Mme la comtesse Lovatelli, parmi tant d'exemples de tablettes magiques, nous cite certaines découvertes faites en Tunisie même.

Il y a une dizaine d'années, écrit Mme Lovatelli, on a retrouvé à Souza, en Tunisie, dans un tombeau du premier ou du second siècle de notre ère, une tablette des plus explicites. Sur cette tablette sont inscrits les noms des chevaux qui sont spécialement voués à la colère des démons parce qu'ils doivent courir au cirque d'Adrumetum. Le conjurateur demande qu'ils tombent sur l'arène afin d'assurer la victoire de ses propres chevaux. Puis il énumère les noms de tous les chevaux de la partie adverse, un à un, et appelle sur eux les plus terribles malédictions.

Dans le cimetière romain de Bir-el-Gebbana, à Carthage, on a découvert un médaillon sur lequel le cirque de Carthage est grossièrement représenté et, au milieu, la liste des chevaux encadrés de lettres magiques et suivie d'une invocation au démon de la tombe.

La haine et la vengeance ne sont pas les seules inspiratrices des formules magiques que les mânes devaient communiquer aux dieux infernaux : l'amour aussi implore l'aide de la magie. Le cimetière de Bir-el-Gebbana, de Carthage, renfermait une quantité extraordinaire de tablettes magiques, de formes les plus variées, mais ayant toutes l'amour pour objet. Ainsi, la malheureuse Successa supplie les dieux de lui rendre son amant infidèle et de faire qu'il se meure d'amour pour elle. Une autre tablette de même provenance, et conservée dans le musée Saint-Louis, renferme des imprécations contre une certaine Giulia Faustilla à qui l'on souhaite d'être promptement conduite dans les régions infernales, au cercle des damnés.

Plus modérés sont les vœux d'une

autre amoureux délaissée, Settima, fille d'Amena, qui a déposé une tablette magique dans un tombeau de la nécropole d'Adrumetum ; elle se contente de demander aux dieux que l'infidèle se consomme d'amour pour elle et en perde le sommeil.

Cette tablette, qui date du deuxième siècle, est écrite en grec et offre cette particularité qu'elle contient des formules égyptiennes et hébraïques.

Une femme nommée Domiziana, fille de Candida, consigne au deuxième ou troisième siècle de notre ère, sur une tablette magique, déposée dans la nécropole d'Adrumetum, son désir que l'esprit du mort qui git dans cette tombe lui ramène l'infidèle Urbano, frère d'Urbana, pour qu'il la conduise comme épouse au foyer de sa mère.

Voilà de nombreux exemples empruntés à la Tunisie par Mme la comtesse Lovatelli, qui prouvent que l'usage des tablettes était courant dans ce pays.

D'ailleurs, cela ne doit pas nous étonner : la douloureuse histoire des sorcières que la population brûlait encore, à la fin du siècle dernier, en Russie, montre que ni l'esprit chrétien ni la science elle-même, n'ont encore conquis le royaume mystérieux de la magie.

Chronique Locale
Marseillaise et Tunisienne

NOS ZOUAVES
On va encore modifier la tenue des Zouaves. Ce ne furent d'abord que des changements insignifiants : port de la chéchia, du turban, etc.

Voici à présent la culotte que l'on se propose de transformer. De bouffante qu'elle était, elle va devenir montante, étriquée, comme celle que portent les juifs de Tunis. Il paraît que cette nouvelle mode, si elle est moins gaillarde, moins esthétique que l'ancienne, est plus conforme aux exigences de sa destination : elle est plus légère, moins encombrante et permet la marche sans fatigue.

On parle même de supprimer le turban, après épuisement du stock existant. La chéchia même va, paraît-il, passer à l'état de souvenir : on songerait à la remplacer par le béret blanc.
Béret blanc, blanc béret, pauvres zouaves, que fait-on de vous ?

Par décret du 26 novembre 1903 (7 ramdane 1321), M. Pavillier, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, est nommé directeur général honoraire des Travaux Publics de la Régence.

Par décret du 24 novembre 1903 (5 ramdane 1321), M. Anterrieu, juge au Tribunal de première instance de Tunis, ancien président du Tribunal mixte de Tunisie, est nommé président honoraire du Tribunal mixte.

Au moment où chacun commence à songer aux Cadavres de fin d'année, nous croyons utile de rappeler à nos amis et connaissances qu'ils ne doivent pas contracter d'achat sans réclamer instamment de leurs fournisseurs la délivrance de **Timbres Gratuits Rouges du Commerce** ce qui leur permettra d'offrir de beaux cadeaux sans bourse délier.

Bureau d'Exposition :
Rue d'Espagne, 16
Réclamez partout les
Timbres Gratuits Rouges du Commerce

Chaussures de Chasse, brodequins coussinés et tout cuir depuis 9 fr. 50, guêtres molletières. Maison E. Faure et Cie, 14, rue d'Italie.

M. le docteur Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien, de Tunis, spécialiste pour les maladies des oreilles, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, 2.
Traitement spécial des végétations adénoïdes — Intubation dans la diphtérie.

AVIS
Pour couper court à des bruits malveillants qui circulent, la *Compagnie des Timbres gratuits de commerce*, rue d'Espagne, 16, informe le public qu'elle n'a jamais eu l'intention de fermer ses magasins, où sont entassées des primes de toute beauté, qu'on peut visiter tous les jours.

Spectacles et Concerts
Théâtre Municipal de Tunis

Mignon et Manon, qui sont venus terminer les débuts de notre troupe d'opéra-comique, nous ont permis de constater les efforts faits par certains éléments de cette troupe pour pouvoir conserver leurs engagements.
Mlle Symiane, qui a été acceptée à l'u-

CHARCUTERIE DE STRASBOURG

et de Bologne

3, Rue d'Italie, 3. - TUNIS

Charcuterie Fine. - Cervelas. -

Saucisses Fumées. - Salaisons. -

Expéditions à l'Intérieur

nanimité, a fait une nouvelle apparition dans *Mignon* et a obtenu un vif succès pour son interprétation.

Mme Loze a été mieux dans *Manon* que dans le rôle de *Philine*, où l'on sentait qu'elle n'était pas maîtresse de sa voix.

M. Bailly était trop froid dans l'acte de Saint-Sulpice. On ne sentait pas l'amour renaître en lui et chasser les instincts de la foi.

M. Bernard a donné une bonne interprétation dans ses deux représentations, aussi le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements dans *Légères hironnelles* et au dernier acte de *Mignon*.

M. Villette a rendu assez bien son rôle de Lescaut. Cet artiste fait beaucoup de progrès, et pour peu qu'il s'habitue à notre scène, nous aurons un bon baryton. La mise en scène a été parfaite. Le ballet de *Manon* a été bien dansé.

Quant à l'orchestre, il est parfois trop bruyant. Les cuivres, dans certains passages, couvraient littéralement la voix de Mme Looze et de M. Bailly. Une personne, près de nous, disait que cela était fait à dessein. Espérons que M. Brumagne, pour sa bonne réputation, fera modérer ces trop bruyants instrumentistes.

L'interprétation de la *Fille du Tambour-Major* a été des mieux réussies.

Mlles Antoinette Marcel et Roger ont soulevé des tonnerres d'applaudissement.

MM. Villette, Devillers, Curini et Lemay ont bien tenu leurs rôles.

POLITEAMA ROSSINI

Contrairement à ce que nous annonçons, vendredi dernier, le grand Cirque Guintini ne débutera que dans quelques jours.

Ce retard est dû au mauvais temps qui sévit sur la Méditerranée ; le vapeur qui devait embarquer la troupe au Pirée ne pouvant démarrer.

COMPAGNIE DES PORTS DE TUNIS, SOUSSE, ET SFAJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

TERRAINS A BATIR situés au Port de Soussse

Le public est informé que le jeudi sept janvier mil neuf cent quatre, à neuf heures du matin, il sera procédé, dans le bureau de la Compagnie des Ports (terre-plein Nord du bassin de Soussse), à la vente aux enchères publiques des parcelles numérotées 23, 24, 44, 55, 57 et 60 du plan de lotissement des terrains du port de Soussse.

La contenance moyenne des parcelles est de cinq cents mètres carrés environ, et leur mise à prix varie de dix à vingt-cinq francs le mètre carré.

Les constructions élevées sur les six lots ci-dessus devront être établies de telle façon qu'aucun point de leur maçonnerie ne dépasse l'altitude de dix mètres au-dessus du niveau du trottoir bordant la construction. Toute contravention à cette prohibition exposerait son auteur tant aux poursuites de l'Autorité Militaire, qu'à une action de la part de la Compagnie de Ports.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente, seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports à Tunis, à Soussse, à Sfax et au siège social, 61, rue de l'Arcade, à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie, sur le terre-plein Nord à Soussse.

LA HERNIE GUÉRIE Sans Opération

Quand M. Pasteur découvrit le vaccin de la rage, on ne voulut pas y croire et

il se trouva même des savants à courte vue qui osèrent mettre en doute sa bonne foi. Il en a été de même pour M. Claverie, de Paris. Il a inventé pour contenir et guérir les hernies, un appareil tellement simple, tellement doux, tellement efficace, qu'on hésita d'abord à le reconnaître. Mais aujourd'hui c'est par milliers que les voix des personnes qu'il a guéries s'élevèrent de tous les côtés pour rendre hommage à sa découverte et à sa méthode. Voici une lettre qui en dit plus long dans sa simplicité que tout ce que nous pourrions écrire :

« Monsieur Claverie, « Depuis 20 ans je souffrais d'une hernie très forte qui était descendue dans les bourses, que je considérais comme incurable et qui me rendait l'existence insupportable parce que je ne pouvais plus travailler.

« J'avais essayé de tous les systèmes de bandages qui m'avaient tous fait plus souffrir les uns que les autres, lorsque j'eus la bonne inspiration de m'adresser à vous. Depuis que j'ai eu le bonheur d'adopter votre merveilleux appareil, ma hernie n'est plus ressortie, je ne souffre plus, je travaille comme si je n'avais rien, je suis absolument guéri ; merci, Monsieur, vous m'avez rendu la vie et le travail, je ne l'oublierai jamais.

« Recevez, avec mes félicitations, toute ma reconnaissance.

« JASQUIN (Victor), « Charron à Tizi-Ouzou. »

Après cette attestation si évidente, toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, etc., ne doivent pas hésiter à aller voir M. Claverie, qui visitera les malades et fera lui-même l'application de sa nouvelle méthode à :

Bizerte : Grand Hôtel, mardi, 22 décembre. Tunis : Chez M. Carbonnière, pharmacien, 7, rue Léon-Roches, mercredi, 23 décembre ; jeudi, 24 décembre ; vendredi, 25 décembre.

Le traité de la hernie, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris.

AU FLAMANT ROSE

M BLANC, naturaliste 19, Rue Al Djazira. TUNIS

Préparation, Vente et Achat de toutes sortes d'animaux.

Hôtel de l' Arsenal

M. MACHINE, propriétaire (Ferryville) Téléphone n° 9 On y trouve le Bottin et l'Annuaire de la Tunisie. Omnibus à la gare de Tindja

TONNELLERIE AFRICAINE

RÉPARATION et FABRICATION de Foudres, Cuves, Demi-Muids, Bordelaises et Barils en tous Genres Prix Modérés devant toute concurrence loyale

G. SAVALLI 11, Avenue de Carthage, 11 - TUNIS -

VINS DE CARTHAGE

AUTHENTIQUE CLOS SAINT-AUGUSTIN (LA MARSA)

S'ADRESSER CHEZ LE QUINQUINA VINCENT, près de la Gare Française, TUNIS N.-B. - Ces vins ne sont pas de contrefaçon

Reclamez partout LES TIMBRES BLEUS A 0.25

Entrée Libre. - 16, rue Al-Djazira. - Entrée Libre

Grand Restaurant du Chianti A. SALVARELLY

Etablissement de 1^{er} ordre SERVICE A LA CARTE

English spoken - Man spricht deutsch

PRIME MUSICALE OFFERTE A NOS LECTEURS

Ceux de nos lecteurs qui découperont le bon ci-dessous et l'envieront, accompagné de 30 c. en timbres poste à M. Rosoor-Delattre, éditeur de musique, 7, rue Castex, PARIS, recevront par retour un morceau de musique choisi parmi ses éditions de luxe.

(Indiquer genre et degré de difficulté. Le catalogue thématique de la Maison (50 pages grand format), est envoyé contre 0,50 c. qui sont remboursés à la première commande.

A DÉCOUPER

PRIME de la "PETITE TUNISIE", Tunis-Marseille.

BON pour.....

NOMS.....

ADRESSE.....

LOCALITÉ.....

ÉCURIE CHANTILLY

Rue de Norvège (derrière le Marché)

Pierre MASSON, propriétaire

Pension, Location au Mois et à la journée

VENTES & ACHATS de Voitures et Chevaux

Leçons d'Équitation. - Dressage

BOXES POUR CHEVAUX DE COURSE

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES FRANÇAISES

Fournisseur de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits des express européens de la Compagnie des Grands-Hôtels.

Louis GARENNE Bizerte

Seul concessionnaire pour la Tunisie. Tripoli et Malte

Entrepôt de Bizerte : rue de Barcelone

Monts-de-Piété Tunisiens

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

VIN, EAU-DE-VIE

DU DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET

23, Rue d'Italie, 23. - TUNIS

Liqueurs de Marque. Livraison à Domicile

BUREAU POSTAL PRIVÉ OFFICIEL

Pour Marseille et la Région

9, Rue Beauvau, 9 (à l'entresol)

Cette création d'une utilité publique incontestable, basée sur un fonctionnement parfait, ne peut être que très appréciée par la population marseillaise qui y aura recours, ainsi que Messieurs les Négociants fréquentant la Bourse.

Les nombreux voyageurs, touristes, navigateurs et artistes qui nous visitent chaque jour y trouveront aussi de nombreux avantages. Salle de correspondance. - Dépôt de petits colis.

Entreprise de Menuiserie et Charpente MAISON FONDÉE EN 1882

Albert ACQUILINA

Avenue de Londres prolongée (Près la Compagnie Française des Tramways)

TUNIS

Meubles de tous styles Travaux d'art. - Usine à vapeur. - Soierie mécanique. - Travail soigné

PHARMACIE du TUNISIA-PALACE

Avenue de Carthage. - TUNIS

Paul LUCIANI

Pharmacien de 1^{ère} Classe

La pharmacie est ouverte la nuit comme le jour

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ».

Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

Adolphe GUERRIERA et S. MESSA fils

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AGENTS GÉNÉRAUX de la Société Française des Plâtriers de Tunis OHAR et Cie, de la Société Française des Chaux et Ciments du Bou-Kornine BÉLINO et Cie (Hammam-Lid), de la Société des Ciments Portland et Valbonnais, PELLOUS Père, Fils et Cie (Grenoble).

Représentation-Commission Téléphone 205

TUNIS. - 15, Rue de la G. éce. - TUNIS

TERRAIN

Appartenant à M. DJILANI MARCHAND Situé à Saint-Germain-les-Bains entre la Gare et le terrain de M. PIAUJARD

A Vendre avec facilité de paiement. Situation splendide pour villégiature.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Amédée Querci, 6, rue de Suède. - TUNIS.

CABANON à vendre à Saint-Max main, 3 pièces, cuisine véranda, avec 3000 mètres de terrain complanté d'arbres fruitiers vigne, écurie, remise, poulailler pigeonnier, dépendances, etc. Prix modérés. - Facilités de paiement S'adresser au bureau du Journal.

MANUFACTURE D'AVIRONS

Louis Durbec

Joseph DURBEC

Successeur

Rue des Martégaies, 37 (quartier St-Jean)

MARSEILLE

Manches pour gaffes. - Foines. - Harpons et Pelles. - Pelles pour boulangers. - Barres de toutes dimensions. - Barres de cabestans Amispect. - Mâts de Pavillons. - Spatules. - Ecouvillons. - Escopes à main. - Escopes à manche.

OMEGA

Montre de précision Or, Argent, Acier, Nickel

Paris 1889

Hors concours. Membre du Jury Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

Grand Prix

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie, bijoux d'Orfèvrerie.

TUNIS. - 14, Avenue de France. - TUNIS

AU BRÉGAILLON TUNISIEN

RESTAURANT A LA CARTE

62, Avenue Jules Ferry, 62

Spécialité de Coquillages

Pâtés et Galantines sur commande

Champagne DUPUY DU TEMPS

Maison DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane (banlieue de Tunis),

carrière du Djebel-Carrouba

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux en pierre

PLÂTRE

« Pierre à bâtir et pierre de taille »

Briqueterie de premier ordre

Briques plates et creuses. Pavés et dalles.

Pour les commandes s'adresser : 12, Avenue de Carthage, et à son usine, à El Afrane, banlieue de Tunis

Le gérant : E. LACROIX.

Marseille. - Imprimerie spéciale de la Petite Tuniste, 1,3,5, Rue Chevalier-Roze

Journal composé sur machines Linotypes de la Maison W. BEHRENS, r. Réaumur, Paris

TUNISIA-PALACE

HOTEL DE 1^{ER} ORDRE ★ TUNIS ★ HOTEL DE 1^{ER} ORDRE

OUVERT depuis le 15 NOVEMBRE

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain. - Jardin d'Hiver. - Lumière Electrique. 150 Chambres et Salons.

Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur. - Tout le Confort Moderne. - Exploité par la Cie Internationale des Wagons-Lits

Grand Bar de l'Univers
Avenue de la Marine
Licari, propriétaire;
Stéphanini, gérant.
Etablissement complètement remis à neuf.
CONSOUMATIONS DE 1er CHOIX
LIQUEURS DE MARQUE

Grande Distillerie Tunisienne
USINE A VAPEUR
G. & E. LICARI
Rue d'Espagne et rue de Bessançon
— TUNIS —
LIQUEURS DE PREMIER CHOIX
Spécialité d'Amar et Fernet LICARI
VINS EN GROS
Désigné par les plus grandes Epiceries et Caves. — Détail de la
Spécialité Tunisienne. Paris 1889 et Marseille 1895 et 1905.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle Pain pour sandwichs noir et blanc.
Pain gluant Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix. petits fours. Fournitures pour soirées, banquets, mariages et bals. Seul
dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gîte de la Grande Gâtinerie SAINT LOUIS de
Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
Secoursale à SOUSSE. (Angle des rues du Marché et Villebon). Succursale à SOUSSE

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22 — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construction industrielle et rurale. — Arrosage — Distribution d'eau, etc. — Plans, Projets, — Faisabilité — etc.
B. Odier
et Dessins
11, rue Chaker, 11

FABRIQUE DE BOUGIES
en stéarine
Franco-Africaine, rue de Bône, 6
TUNIS
Produits de 1re qualité, prix défiant toute concurrence, avec fabrication de dépôt de cires, et bougies de cire vierge et purifiée à l'usage des églises.
Dépôt au Souk et Grana, chez M. Joseph di J. Lombroso.
La Maison Franco-Africaine, se recommande à la préférence du public par le choix et la qualité de ses produits.

Institut Dentaire
Pierre LESGOT
Dentiste
Place de la Résidence,
Entrée: 1, Rue de Rome

Grand Restaurant du CHIANTI
A. SALVARELLI
Etablissement de tout 1er ordre
ENGLISH-SPOKEN — MAN-SPEECH-DEUTSCH
Bois de Chauffage
Charbon de Bois, Houilles et Briquettes
A. MILITE
Magasins: Rue Es-Sadikia
— TUNIS —

AGENCE DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9. — TUNIS
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels et vice-versa
par colis ordinaire 6,50
par petits colis 0,25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements-Débarquements
Opérations de Douane

Graines OUTILLAGE
Ancienne Maison LEPAGNEY
R. BRIFFAUD, 9, rue d'Italie

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse
Dépôts à Tunis:
Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

LE MONDE
Cie Française d'Assurances
sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL:
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(Sous le Contrôle de l'Etat)
VIE. — Assurances en cas de décès. — Rentes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de sur-vie. — Nominations, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recouvrement des locaux. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le C. E. J. F. FONCIER DE FRANCE. — Adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, (par l'Avenue de Paris).
Agences Régionales: M. Lalou HACCOUN, à Bizerte; CHEZ et DANLOS à Sousse; César BONAVITA à Sfax; Léon HANOUN à Souk-el-Arba; F. SROUSI à Nabeul; Is SAADA à Gabès.

MACHINES AGRICOLES
R. Wallut et Cie
FOURCHES AMÉRICAINES
Machines MAC CORMICK
Batteuses et Locomobiles RANSOMES
Moteurs à Pétrole HORNSBY
MACHINES AGRICOLES pour toutes saisons
SUCCURSALE DE TUNIS
26, Rue de Portugal, 26

OUTILLAGE DES POMPES
et des Puits ouverts
Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de Puits de sécurité
qui sert à tirer l'eau à TOUTES PROFONDEURS et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant à la fois et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix: 150 fr.; paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET et Cie, à Roubaix (Nord).
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et de diverses grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de Communes.
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
Fondateur et Directeur-propriétaire. — Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à hauteur des puits à — Ville de Paris, Exposition 1900. — Membre du Jury, Hors concours. — On demande des représentants.

MAISON PAONESA, ARTIFICIER
22, Avenue de la Marine. — TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Bailons, Lanternes Vénitienne, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
Prix défiant toute concurrence

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 1500 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie: TUNIS SOUSSE, Sfax GABÈS
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations divers sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 0/0 — jusqu'à 18 mois 2 0/0 — de 18 mois à 2 ans 2 1/2 0/0 — au delà de 2 ans 3 0/0
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie
Location de compartiments à partir de CINQ Francs par mois

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE
Société anonyme. Capital: 30 millions
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchandises. — Gardes de Titres. — Paiement des Coupons. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. — Location de Coffres-forts. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe, 1 an, 3 0/0 — 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 — 4 ans 4 0/0.
Dépôts à vue: 2 0/0.

Outillage Agricole et Industriel
BENEDITE ET DIDI
28, rue Es-Sadikia (près la gare Française)
CHARRUES DE TOUTS MODELES & DE TOUTES DIMENSIONS
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences culturales de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902

ANCIENNE MAISON AYMARD et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND et Cie
TUNIS. — Avenue de Carthage. — TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, Élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques: éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
Fournitures pour Usines et Exploitations Agricoles
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

LA VILLE DE Sfax
11 bis, rue d'Allemagne. — TUNIS
Huile d'Olive pure extra supérieure
LIMBERI NICULI
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de Sfax
Marque A A et C.
Huile d'olive ex. s. fr. 1 40 d' fine..... 1 00
d' super..... 1 20 d' demi-fine... 1 00
d' ordinaire... 0 90
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Étranger

Domaine de Potinville
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DÉTAIL: Avenue de Carthage

MAISON TH. PILTER
DE PARIS
Succursale 19, rue de Portugal. — Tunis J. BISMUTH, directeur
Matériel Agricole
Charrues. Herbes. Appareils de battage. Moissonneuses-lieuses. Faucheuses. Bateaux à cheval. Presses à fourrages. Concasseurs. Hêche-paille. Coupe-racines. Couteaux à foins. Grillages galvanisés. Ronces artificielles. Fourches américaines.
Appareils de Laiterie
Écrèmeuses centrifuges. Barattes. Pots à lait.
Instruments Viteoles
Pressoirs. Foulloirs. Banastres. Pompes à bras, à vapeur, centrifuges et à manège, à sanglier et à chapeliers. Réfrigérants Guillebaud.

MAISON ANONYME — Capital 8 000 000 de francs
Siège social à Tunis. — Succursale à Sousse et à Sfax
MM. E. Perrière, président. — L. Bloch; J. Forti; S. Alphon; O. Noel Wiener
— Operations de la Société —
Etablissements et recouvrements. — Avances sur prêts sur marchandises et sur hypo-équité immobilières ou maritimes. — Dépôt à vue et à échéance fixe. — Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons, reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Aux Armes de Saint-Etienne
23, Rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir — Articles de chasse — Bicyclettes des premières fabrications françaises
APPAREILS DE PE-AGE DE TOUTS SYSTÈMES
Atelier de réparations pour Armes Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES ET DE CHASSE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 25.000 000 DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS
Succursale de Tunis, Avenue de France
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordres de Bourse — Encaissement de tous coupons.
Dépôts à vue et à échéance fixe.
Bois de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels.)
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. — Location de Coffres-forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION
ALGÉRIE-TUNISIE
Siège social et Direction de l'Exploitation; MARSEILLE. — 7, Rue de la République. — MARSEILLE
Dépôts Réguliers Hebdomadaires de MARSEILLE pour:
TUNIS, direct... Mardi 13 décembre... VILLE de NEMOURS Cap. Tull
Bône et Philippeville... Samedi 19 décembre... VILLE de SFAX Cap. Corno
La descente des marchandises à quel est arrêtée la veille de chaque départ, à 5 h. du soir
Les Marchandises sont reçues au Môle C - GRANDE BIGUE -
Pour fret, passage et tous renseignements, s'adresser au siège de la Société:
7, rue de la République (le Etage) - TÉLÉPHONE 2187

Machines Agricoles
PELLET, AZERM & P. RRENIN
116, Avenue de Carthage. — TUNIS
MASSEY HARRIS
Moissonneuses-Lieuses
Faucheuses
Cultivateurs canadiens
et Semoirs
Herses canadiennes
à ressort
Moulin BENTALL
Concasseurs, Broyeurs,
Hêche-Paille
Charrues brabant, "A. DELAHAÏE". — Charrues sanglier,
genre "RUD SACK". — Charrues américaines.

Société Tunisienne d'approvisionnement
22, Rue d'Italie. — TUNIS
Prix Fixes marqués en Chiffres connus.
Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'Administrations.
Nota. — Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPECES, contre remise des bulletins de caisse correspondants.

Maison Modèle
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coutureurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie - Bonneterie
Dépôt DES USINES **TORRILHON et Cie** DÉPÔT DES USINES
de CLERMONT-FERRAND
Etuves de repassage et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Couture pour toutes industries, vêtements indémodables.
Le Tailleur pour bicyclette (breveté s. g. d. g. inimitable, remplaçant avantageusement le pneumatique).
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, avenue Jules FERRY. — TUNIS

Compagnie de Navigation Mixte
Cie TOUAGHÉ. — Paquebots-poste Français. — Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, La Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis à 7 h. du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Medhia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30, soir.
— A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. soir.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis à midi.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Medhia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 h. du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME, tous les samedis, à 8 h. du soir.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ.

PR ME EXCEPTIONNELLE
SALLE à MANGER complète pour 50 francs
Services de Table complets pour 12 personnes, composés comme suit: Table, 74 pièces. — Dessert, 42 pièces. — Café, 27 pièces. — Thé, 27 pièces. — Linge d'hôtel, 12 serviettes. — Verres: 52 pièces (12 verres à mader, 12 à eau, 12 à bordeaux, 12 à champagne, 6 carafes).
Les services de table à dessin sont en porcelaine ou en terre de fer. Ceux à café et à thé seulement en porcelaine. — Décor: fleurs des champs ou guirlandes bleu, rose, mauve ou vert au choix. — Ces services sont assortis entre eux. Linge (encadrement conforme aux autres pièces).
Ils sont vendus séparément si on le désire.

SERVICES	NUMÉRO 1	NUMÉRO 2	emballage	PRIMES
Table	En Terre de fer 15 fr. 50	En Porcelaine 23 fr.	2 fr. 25	Tout acheteur
Dessert	id. 42 fr.	id. 42 fr.	30	recevra gratis 2
Café	En Porcelaine 27 fr.	id. 27 fr.	75	jolis dessous de
Thé	id. 27 fr.	id. 27 fr.	75	plats artistiques
Verres-gobelets	En Cristal 50 fr.	En Cristal 50 fr.	75	en belle talence
Linges	Damassé 10 fr.	Damassé 10 fr.	75	et motifs sur table.

Les 6 services pour 12 couverts pris ensemble n° 1: 50 fr. Emballage: 4 fr.
id. id. n° 2: 62 fr. id. 4 fr.
Verres à pied en remplacement des Verres-gobelets: supplément, 3 fr 50
Ces prix seront élevés le 25 décembre. — Envoi franco de port
AVIS. — Les abonnés ou lecteurs de ce journal qui joindront cet avis découpé à leur commande recevront gratis le service « Verres à liqueurs » assorti à l'autre.
Adresser les commandes et leur montant en mandats-poste à M. MANGIN, négociant
100, boulevard Rochechouart. — PARIS
Les clients n'ayant pas de comptes ouverts, sont priés d'accompagner leurs commandes du montant

PELLET & AZERM

8, Place de la Résidence, 8
TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Éclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux